

DÉLIBÉRATION N° 2026/3

Page 1 sur 2

L'an deux-mille-vingt-six, le 29 janvier à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 9			
Votants : 10			
Votes	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Etaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT, Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, M. Vincent CERISIER, Mme Sylviane TESSIER, M. Aurélien THABUTEAU.

Étaient excusés : Mme Caroline DHYEVRE, M. Thierry SOYER, M. Alexandre CHABAUTY.

Étaient absents :

Procurations : M. Thierry SOYER donne procuration à M. Vincent LAUER

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Subventions aux associations pour l'année 2026

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions émanant des diverses associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'allouer des subventions aux associations suivantes.
- **DIT** que ces subventions seront inscrites à l'article 65748 du budget de l'exercice 2026.

Associations	Décision CM 27/02/2025	VOTE			Observation
		Pour	Abstention	Contre	
ADMR	1 500 €	9	0	0	Gisèle THEUTTHOUNE se retire pour le vote
Comité de jumelage	200 €	10	0	0	
AAPPMA pêcheurs Gartempe	50 €	10	0	0	
Tennis Club Saint-Savin	200 €	10	0	0	
Banque Alimentaire de la Vienne	300 €	10	0	0	
Secours Catholique	50 €	10	0	0	

AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49

mairie@antigny86.fr

086-218600062-20260129-29012026_3-DE
Reçu le 02/02/2026

DÉLIBÉRATION N° 2026/3

Page 2 sur 2

Les renard'eau	300 €	9	0	0	Vincent CERISIER se retire pour le vote
Centre Cantonal Culturel	50 €	10	0	0	
APE de Saint-Savin	250 €	10	0	0	
TOTAL SUBVENTIONS ALLOUÉES	2 900 €				

Fait à ANTIGNY, le 30 janvier 2026

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49

086-218600062-20260129-29012026_3-DE
Reçu le 02/02/2026

mairie@antigny86.fr